



16 Juin 2020

Document d'orientation

Impact de la crise covid-19 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Tunisie: Défis et options de réponses

CONTEXTE

La maladie du covid-19 est devenue une pandémie qui a engendré une crise économique mondiale sans précédent. Cette crise a remis en cause la stabilité des équilibres assurant la sécurité alimentaire mondiale. Les modes de production et de consommation se trouvent aujourd'hui questionnés. Cette pandémie met en exergue les faiblesses et les inégalités existantes dans les systèmes de la santé ainsi que dans les systèmes agricoles et alimentaires.

Les marchés mondiaux de produits alimentaires sont sujet à des perturbations qui affectent à des degrés divers les chaînes d'approvisionnement, sans compter la variabilité de la demande qui joue un rôle important dans ce contexte.

Les mesures indispensables au contrôle de la situation sanitaire ont des implications directes aussi bien sur l'économie mondiale que sur l'économie de la Tunisie. Afin d'atténuer l'impact de la crise, le Gouvernement a mis en place un arsenal de mesures préventives qu'il adapte et ajuste régulièrement.

Pour le secteur de l'agriculture et les systèmes alimentaires, ces mesures doivent tenir compte de:

- La vulnérabilité relative des différents systèmes de productions et de distribution;
- L'impact de la crise sur les importations et les exportations de certains produits alimentaires;
- L'intégration des chaînes de valeur prioritaires en Tunisie dans les chaînes de valeur globales.

MESSAGES CLES

Dans ce contexte de crise covid-19, la réponse préconisée se doit d'intégrer les éléments suivants:

- **Ne laisser personne pour compte** et identifier les populations et les zones les plus vulnérables. Assurer la protection des pauvres en milieux ruraux, et cibler les femmes défavorisées et les communautés déjà vulnérables.
- **Développer des plans d'aides face à la crise covid-19 qui ciblent les petits exploitants en vue de garantir leur viabilité économique et sociale.** Ces petits exploitants fournissent jusqu'à 70 pour cent de la production alimentaire et contribuent à la diversité et à la disponibilité des produits.
- **Evaluer l'impact de la crise et le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises agroalimentaires** afin de leur permettre de s'adapter, de maintenir et de préserver la production et l'emploi.

- **Garantir les importations et maintenir les exportations en développant un plan d'urgence** afin de couvrir les besoins du pays, notamment en céréales et maintenir les exportations des produits de la pêche, de l'huile d'olive, des dattes et autres fruits et légumes.
- **Soutenir des mesures qui évitent les perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaires au niveau international** et plaider en faveur de la continuité du commerce international sont d'une nécessité première.
- **Analyser les risques et la sensibilité aux chocs** de l'offre et de la demande pour les principaux produits, au niveau national et global, est prioritaire. Cela concerne notamment les intrants agricoles et l'agroalimentaire liés aux productions agricoles phares en Tunisie à savoir les céréales, l'huile d'olive, les dattes et les produits de la pêche.
- **Repenser les stratégies visant à assurer la sécurité alimentaire du pays** indépendamment de l'équilibre adopté entre souveraineté et sécurité alimentaire. Ces stratégies se doivent être pertinentes, bancables et opérationnelles.
- **Accélérer les changements vers la digitalisation** des systèmes alimentaires et des chaînes d'approvisionnements y compris les plateformes de e-commerce.

LA CRISE SANITAIRE

Le Gouvernement tunisien a adopté le «principe de précaution» pour faire face à la crise du covid-19 et a pris rapidement les mesures nécessaires pour endiguer l'entrée du virus dans son territoire et sa propagation au sein de la population.

Les décisions et mesures appliquées concernent:

- l'entrée en vigueur à partir du 22 mars 2020, d'un confinement général avec limitation des déplacements sauf pour nécessité absolue ou pour recours à des services vitaux;
- l'interdiction des rassemblements par l'annulation de toutes les activités et manifestations à risques;
- l'instauration d'un couvre-feu. Un premier de 6h à 18h et un deuxième de 6h à 20h;
- l'interdiction des déplacements interurbains et des déplacements entre les régions.

Les conséquences immédiates de ces mesures ont été la réduction de la force productive à la suite de l'arrêt de travail pour certains; le chômage technique avec perturbations et/ou arrêt des chaînes d'approvisionnement. En Tunisie, cette force productive a été réduite à 1.6 millions de personnes qui assuraient le maintien et la continuité des services dits «essentiels».

Concernant les activités agricoles pendant le confinement strict et durant la phase de déconfinement progressif, ce sont essentiellement les limitations dans les transports des personnes et des marchandises, l'accès aux intrants agricoles et la disponibilité de la main d'œuvre qui ont pu potentiellement perturber la production, la transformation et la commercialisation.

L'impact sur l'économie du pays restent encore méconnu et malgré un déconfinement progressif entamé depuis le 4 Mai 2020, les impacts à court, moyen et long-terme seront significatifs sur le développement socio-économique de la Tunisie.

LE CONTEXTE MACROECONOMIQUE DE LA TUNISIE

La Tunisie a connu des progrès considérables sur la voie de la transition démocratique depuis de 2011. Néanmoins, plusieurs défis sur le plan économique et social restent à relever à savoir: la croissance économique (moins de 2 pour cent), l'inflation (plus de 6 pour cent), le chômage (plus de 15 pour cent) et les disparités régionales. Le PIB par habitant a augmenté de 4 141 dollars à 4 401 dollars entre 2010 et 2018. Les services, l'industrie et l'agriculture représentent les principaux secteurs économiques du pays. Leurs contributions au PIB sont, respectivement, de 63.3 pour cent, 25.3 pour cent et 11.4 pour cent, en 2018 en plus d'être une source de rentrée de devise.

En 2019, le taux de chômage avoisine les 15.2 pour cent avec 21 pour cent chez les femmes et 13 pour cent chez les hommes. Le taux de croissance économique est, quant à lui, de 1 pour cent avec une baisse prévisionnelle suite à la crise covid-19. Le PIB du premier trimestre de 2020 a régressé de 1.7 pour cent par rapport au même trimestre de 2019 et de 2 pour cent par rapport au quatrième trimestre de 2019.

LE CONTEXTE AGRICOLE NATIONAL

L'agriculture est un pilier important de l'économie et du développement social de la Tunisie avec une contribution moyenne entre 2016-2018 de 9.7 pour cent au PIB et de 14.4 pour cent à l'emploi (ONAGRI, 2019a).

Le pays dispose de plus de 10 millions d'hectares de terres agricoles qui représentent 62 pour cent de la superficie totale, avec 32 pour cent de superficie totale cultivée (cultures annuelles et permanentes).

Les principales productions de la Tunisie sont les céréales, l'huile d'olive, les dattes, les produits de l'élevage (lait et viande), les fruits, les légumes et les produits de la mer.

En 2017, 538 mille exploitations du secteur agricole ont généré environ 27 millions de jours de travail, dont 56 pour cent constituaient une main-d'œuvre temporaire (DGEDA, 2020a). Les principaux sous-secteurs en termes d'emploi sont l'arboriculture avec 36 pour cent, l'élevage avec 27 pour cent et les cultures maraîchères avec 18 pour cent. Les femmes représentent 42 pour cent de la main-d'œuvre temporaire. Le problème de manque de main-d'œuvre se pose pendant les campagnes de récolte et dans le secteur de l'industrie agroalimentaire.

Il est prématuré de faire des prospectives sur les impacts de cette crise et selon le Bureau International du Travail (BIT), il semble inévitable que la diminution de l'emploi et les contraintes liées à une main-d'œuvre qui doit se soumettre aux règles de distanciation physique, impliquent une réduction du nombre d'employé(e)s et de travailleur(e)s agricoles (BIT, 2020).

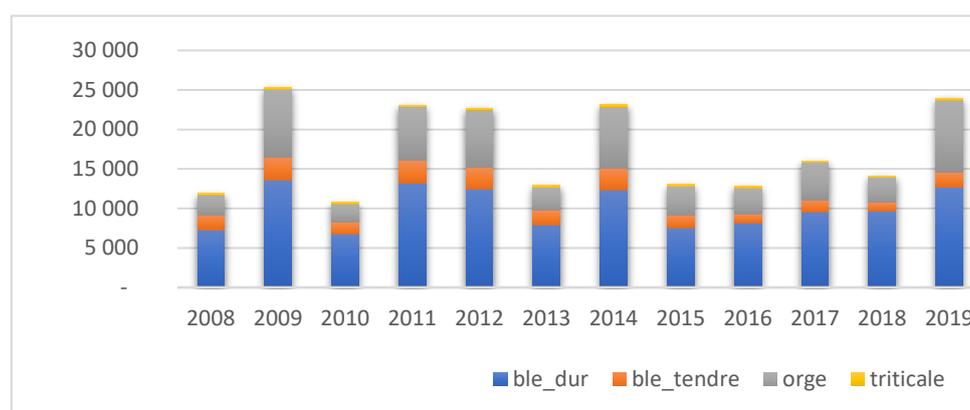
A cet effet et à l'instar de tous les pays, il y a une obligation de prendre les mesures et mettre en place les dispositifs capables de garantir la sécurité des travailleurs agricoles et s'assurer, en mobilisant les moyens nécessaires, que ceux-ci ne contractent pas la maladie ou soient porteurs du virus. (FAO, 2020a)

LES PRINCIPALES CHAINES DE VALEURS EN TUNISIE

Les céréales

La production céréalière en Tunisie varie entre 11 millions de quintaux et 25 millions de quintaux, avec 17 millions de quintaux comme moyenne entre 2008 et 2019 (Figure 1). Malgré l'amélioration du rendement de cette production ces dernières années, le pays importe environ 57 pour cent pour ses besoins en céréales, évalués à 39 millions de quintaux par an, en moyenne. Environ 21 millions de quintaux ont été importés en moyenne par an, entre 2007-2018 (ONAGRI, 2019b).

FIGURE 1 | Evolution de la production des céréales par espèce (x 1 000 quintaux)



Source: DGEDA.

Pour l'année en cours, la production des céréales est estimée «moyenne» vu le faible niveau de pluviométrie enregistré entre janvier et février 2020.

La dépendance aux importations se décline par type de céréales et est de 41 pour cent pour le blé dur, 51 pour cent pour l'orge et 84 pour cent pour le blé tendre. Dans ce contexte de crise, une gestion optimale de cette dépendance est à envisager sur le long terme. Cette anticipation permettrait de remédier aux risques de volatilité des prix sur les marchés internationaux et aux changements éventuels des politiques des pays exportateurs. Ces derniers paramètres peuvent influencer les perspectives d'approvisionnement du pays en céréales.

Le rapport de la FAO sur «l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019» démontre que les crises qui causent la volatilité des prix et la perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales seront particulièrement ressenties dans les pays qui dépendent fortement des importations des produits de base. (FAO, 2019)

Options stratégiques

Développer un «plan d'urgence blé-orge» en assurant les importations 2020 et en ajustant le plan de campagne de production de la saison 2020-2021. En effet le blé et l'orge:

- Constituent les principaux produits de base dans l'alimentation des Tunisiens
- Sont produits par 50 pour cent des exploitations agricoles
- S'étalent sur 30 pour cent de la Surface Agricole Utile (SAU)

Parmi les solutions immédiates pour faire face à cette crise, des mesures et actions sur la réduction des pertes et du gaspillage sont préconisées. Sur la base d'études conduites par la FAO sur les estimations des pertes et gaspillages en céréales en Afrique du Nord, il a été relevé que 5 à 10 pour cent des pertes surviennent entre les producteurs et les revendeurs et que 14 à 19 pour cent sont à l'actif des consommateurs (gaspillage).

Les moyennes pour la Tunisie affichent une perte de l'équivalent de 7 millions de quintaux par an répartie entre 2.5 millions de quintaux perdus et 4.5 millions de quintaux gaspillés. Dans ce contexte de la crise covid-19 et compte tenu de la production moyenne de l'année en cours, il serait bénéfique de réduire les pertes et gaspillages dès la récolte de 2020.

Cette décision de réduire les pertes et gaspillage permettrait au pays de répondre à l'objectif de développement durable 12 et sa cible 12.3 qui est de réduire de moitié, d'ici à 2030, le volume de déchets alimentaires par habitant et réduire les pertes des produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.

Options stratégiques

- Etablir un système de «veille économique» des marchés internationaux des céréales
- Assurer le suivi, en temps réel, des chaînes d'approvisionnement afin de prévoir d'éventuelles perturbations de livraison

L'oléiculture

L'oléiculture a généré 2 milliards de dinar tunisien de revenus en 2018 (ONAGRI, 2019a), soit 43 pour cent du total de la valeur des exportations alimentaires. Près de 80 pour cent de la production nationale est exporté. Majoritairement pluviale, l'oléiculture est exercée par 330 000 exploitants. Ce secteur compte plus de 1 700 huileries et s'étale sur 40 pour cent de la SAU (soit 1.8 millions d'ha).

Il se positionne au deuxième rang à l'échelle mondiale en termes de superficie, après l'expansion de 20 pour cent de plantation d'oliviers depuis 2010 (MARHP, 2019).

En dépit des efforts déployés, l'impact économique de l'oléiculture sur les revenus des producteurs et des entrepreneurs ainsi que sur la balance commerciale tunisienne fluctue d'une année à l'autre. Ceci est dû au phénomène d'alternance de la production interannuelle, à la variation des prix au niveau des marchés internationaux et à l'évolution constante des mesures tarifaires et non tarifaires à l'exportation. Ces fluctuations interannuelles des productions d'huile d'olive peuvent varier de 1 jusqu'à 10 fois, telles qu'observé durant les productions des campagnes successives 2001-02 (35 mille tonnes) et 2002-03 (260 mille tonnes); ou celles 2018-19 (140 mille tonnes) et 2019-20 (350 mille tonnes). Les exportations tunisiennes d'huile ne peuvent être assurées régulièrement en quantités importantes.

La sénescence affecte une partie non négligeable des oliveraies – 15 pour cent actuellement –, notamment dans les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax et Médenine. Ces régions assurent ensemble, plus de 50 pour cent de la production nationale d'huile d'olive. La réhabilitation des oliveraies avec des variétés résistantes et dans des zones agroécologiques favorables est souhaitable.

A la fin du mois de février 2020, 98 000 tonnes d'huiles d'olives avaient été exportées (dont 93 pour cent en vrac) sur un volume d'exportation qui, selon les prévisions ne dépassera pas 220 000 tonnes pour l'année, ce qui représente 63 pour cent de la production totale estimée (ONAGRI,2020).

En moyenne, plus de 85 pour cent des exportations se font en vrac et sont destinées principalement à l'Union Européenne (160 000 tonnes d'huile d'olive exportée durant la campagne 2018-19) (ONH, 2020).

Les politiques agricoles qui régissent la filière oléicole nécessitent un réaménagement complet de la gouvernance à la production et à la productivité, à la transformation, aux marchés et aux stratégies de marketing¹. Les défis associés à ces maillons ne sont pas des résultats immédiats de la crise covid-19. Mais, ils affaiblissent fortement la résilience du secteur pendant et après une telle crise.

Un ralentissement du rythme des exportations est aussi probable suite à de prévisibles perturbations dans les transports maritimes et aériens ainsi que les effets de la pandémie sur la demande.

Options stratégiques

- Développer un plan de contingence pour l'exportation de l'huile d'olive pour 2020-21 qui vise à explorer des marchés ad hoc, revoir la capacité de stockage et redynamiser le marché local
- S'orienter vers une diversification des marchés à moyen et long-termes

La phoeniciculture

Le *palmier dattier* génère des revenus pour une population d'environ 60 000 producteurs dans le Sud de la Tunisie. La production annuelle moyenne est de 200 000 tonnes. La variété «*Deglet Nour*» très prisée par les marchés de l'exportation représente, à elle seule, les deux tiers de la production.

¹ Les stimulus financiers et les réductions des dettes figurent parmi les mesures prises par le G20 et autres acteurs pour gérer l'impact

de la crise économique de covid-19. C'est une opportunité pour investir de manière plus performante, favorisant l'adoption de bonnes pratiques de production, de commercialisation et de consommation.

Les dattes tunisiennes accaparent 20 pour cent du marché mondial. Après l'huile d'olive, c'est le deuxième produit d'exportation d'importance, avec une part de 15 pour cent de la valeur des exportations en 2017 (ONAGRI, 2019a). Les pays de l'Union Européenne absorbent 53 pour cent des quantités exportées, soit environ 65 000 tonnes sur un total d'exportation moyenne de 120 000 tonnes.

Option stratégique

- Négocier avec les pays importateurs le déploiement de mécanismes exceptionnels liés au transport et à la gestion des risques de sécurité sanitaire des dattes.

Le ralentissement des transports et les perturbations ressentis au niveau des chaînes d'approvisionnement pourraient restreindre l'accès et la disponibilité des dattes tunisiennes. Aussi, une baisse de la demande pour cause de confinement, pertes d'emplois et baisse de pouvoir d'achat dans les pays importateurs est à prévoir.

Les fruits et légumes

Les arbres fruitiers couvrent environ 500 mille ha, soit 12.5 pour cent de la Superficie Agricole Utilisée (SAU) (excepté les oliviers et les palmiers dattiers). Les principales productions de fruits en 2018 étaient les agrumes (535 000 tonnes), les raisins (146 000 tonnes), les pêches (118 000 tonnes) et les pommes (114 000 tonnes) (FAOSTAT).

La superficie des cultures maraîchères est de 147 000 ha, soit 3.4 pour cent de la SAU conduite principalement en irrigué. En 2018, la production de pommes de terre occupait environ 17 pour cent du total de la superficie des légumes suivi par les tomates (14 pour cent), les piments (14 pour cent), l'oignon (9 pour cent) et les légumes à feuilles (8 pour cent) (DGEDA, 2020b).

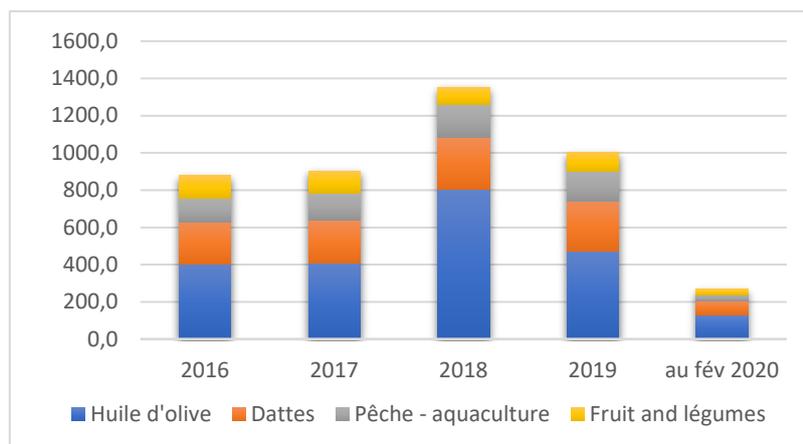
Bien que cette crise ait coïncidé avec la période de constitution de stocks stratégiques qu'effectue le pays en préparation au mois de Ramadan, des perturbations au niveau des prix et des quantités disponibles de certains produits ont été enregistrées pendant le confinement.

Sur le plus long terme, le prix de gros des principaux fruits entre mars 2019 et mars 2020 a suivi une tendance vers la hausse de 20 pour cent pour les pommes, 57 pour cent pour les oranges (variété Thomson) et 32 pour cent pour les clémentines. Cette augmentation est expliquée par une diminution des quantités disponibles de ces fruits (DGPA, 2020). Cette tendance d'augmentation des prix s'est poursuivie en avril 2020 malgré l'augmentation de l'offre, comparativement à avril 2019. Seul le prix des fraises, produit de saison a diminué de 27 pour cent avec l'augmentation de 85 pour cent des quantités disponibles.

En ce qui concerne les légumes, à part les pommes de terre, dont les prix ont connu une légère hausse, les prix des principaux légumes ont baissé de: moins de 5 pour cent pour les tomates, moins de 2 pour cent pour les piments et moins de 42 pour cent pour les oignons, suite à des mesures qui ont engendré une forte disponibilité de ces produits et coïncidant avec une réticence de la demande (DGPA, 2020).

En Tunisie, la valeur des exportations des fruits et légumes constitue le 4^{ème} pilier important dans la balance commerciale alimentaire (Figure 2). Les exportations tunisiennes de fruits vers les pays du Golfe, la Libye, la France, la Fédération de Russie et certains pays de l'Afrique subsaharienne ont généré près de 110 millions de dinar tunisien en 2019.

FIGURE 2 | Les exportations agricoles (million de dollar EU)



Source: ONAGRI

Les risques de perturbation des exportations des fruits et légumes peuvent résulter des mesures protectionnistes à l'égard des producteurs locaux pendant cette crise covid-19 et aussi des risques sanitaires. Aussi, les perturbations des exportations peuvent être le résultat d'un ralentissement des transports internationaux pendant et après la crise sanitaire. Cependant, il est probable que la demande des fruits et légumes produits en Tunisie se maintienne, compte tenu de l'importance de leur importation pour les pays importateurs traditionnelles.

La question de la disponibilité de la main-d'œuvre depuis mars 2020 a provoqué une rupture dans la récolte de certains produits. L'exemple, de l'interruption des récoltes et des ventes de l'artichaut a réduit de 15 à 20 pour cent les revenus des agriculteurs. Cette perturbation aura un impact sur la préparation de la prochaine saison de culture qui aura lieu en juin et juillet 2020 et sur l'état végétatif et sanitaire des cultures qui seront reconduites en deuxième année (Communication personnelle DGPA).

Ainsi certaines perturbations sont à prévoir à savoir:

- Des problèmes de disponibilité et d'accès aux intrants agricoles;
- Des perturbations des circuits de distribution au niveau national et international et des difficultés d'exportation;
- Une diminution de la demande pour certains produits agricoles et une chute des prix, compte tenu d'une saison touristique estivale modeste et par conséquent une réduction de la demande contre une offre plus abondante. D'où la nécessité du recours au stockage et à la transformation pour certains produits.

Options stratégiques

Soutenir:

- La disponibilité et l'accès aux intrants;
- Les circuits de distribution au niveau national et ceux à l'exportation;
- Le maintien et la pérennisation des marchés des pays du Golfe et de l'Union Européenne.

L'élevage

La Tunisie, malgré la diminution de son cheptel depuis 2010 et avec actuellement 460 000 têtes bovines, 6.4 millions de têtes ovines, 1.2 millions de têtes caprines (OEP, 2020) produit la majorité de ses besoins en viande rouge (90 à 95 pour cent), en lait et dérivés et presque la totalité de ses besoins en viande blanche et œufs.

Les importations sont généralement conjoncturelles. Les producteurs de viande rouge sont principalement de petits éleveurs en extensif dans le Centre et le Sud du pays ou en hors-sol dans les zones urbaines et périurbaines.

Une moyenne de 120 000 tonnes de viande rouge est produite annuellement entre 2015 et 2019 dont 43 pour cent de viande bovine et 44 pour cent de viande ovine (OEP). La production moyenne de viande blanche est de 200 000 T/an (65 pour cent de poulet et 35 pour cent de dinde) et celle d'œufs est de 1.8 milliard d'œufs/an entre 2017 et 2019 (GIPAC, 2020). A l'exception des possibilités de pâturage au printemps, les aliments concentrés constituent la part principale dans la ration alimentaire du bétail.

En effet, les unités produisant de l'aliment pour le bétail utilisent principalement le maïs, l'orge et le tourteau de soja. Tous ces produits sont importés. La consommation mensuelle moyenne est de 82 000 tonnes de maïs et 34 000 tonnes de tourteau de soja.

Par ailleurs, les chaînes de valeur de viande blanche et d'œufs sont entièrement tributaires des importations de reproducteurs de poulet de chair, de poulet de ponte et de dinde (GIPAC). Une veille stratégique est nécessaire pour suivre l'évolution des marchés internationaux en prévoyant des alternatives.

Option stratégique

- Développer un plan de soutien aux éleveurs confrontés à une éventuelle perturbation de l'offre des aliments de bétail surtout les éleveurs laitiers et poulaillers avec un accent sur les cycles de production courts.

La pêche

La production nationale en produits de la pêche et d'aquaculture en 2018 a atteint 134 000 tonnes (plus 2.7 pour cent) avec une valeur de plus de 1.2 milliards de dinar tunisien par rapport à 2017. Plus de 54 000 pêcheurs répartis sur 41 ports de pêche marine gagnent leurs revenus. Les exportations des produits de la pêche ont atteint un peu moins de 28 000 tonnes pour une valeur totale de 557 millions de dinar tunisien en 2019, ce qui représente 11 pour cent des exportations alimentaires du pays (ONAGRI).

La pêche artisanale occupe une place importante dans le secteur de la pêche et la vie des petits pêcheurs. Cependant, l'accès aux marchés peut être limité en raison d'un manque d'informations par exemple sur l'offre et la demande, les prix actuels, un faible pouvoir de négociation, une infrastructure insuffisante dont les chaînes de froids et certaines difficultés à respecter les normes de qualité définies par les marchés. Le confinement, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la périssabilité de la marchandise peuvent aggraver la vulnérabilité du secteur de pêche artisanal en l'absence de soutiens immédiats.

À la suite de la pandémie covid-19, l'activité des bateaux de pêche au chalut et des bateaux de pêche au feu, qui représente 64 pour cent en volume et 43 pour cent en valeur de la production de

la pêche de 2018, est suspendue (MARHP, 2020) vu la nature de leur activité qui ne permet pas le respect de la distanciation sociale. Les barques de pêche côtière (plus de 85 pour cent des unités de pêche), qui représentent 25 pour cent de la quantité et 34 pour cent de la valeur de la production de 2018, sont astreintes à respecter des mesures de précautions sanitaires. Cependant, la production aquacole semble la moins touchée par les restrictions sur l'exercice de production (sauf les restrictions liées aux déplacements des ouvriers).

Options stratégiques

Soutenir les marins-pêcheurs à travers:

- Les systèmes de protection sociale
- Le renforcement de leurs sécurité et santé
- Le renforcement de contrôle sanitaire des produits de la pêche

Lors de la crise, les freins sur les exportations des produits en Tunisie ont commencé à se faire sentir. À la suite du ralentissement des importations des produits de la pêche vers l'Europe, l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) et l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) ont demandé au gouvernement tunisien de créer une cellule de crise afin de faire face à ces contraintes.

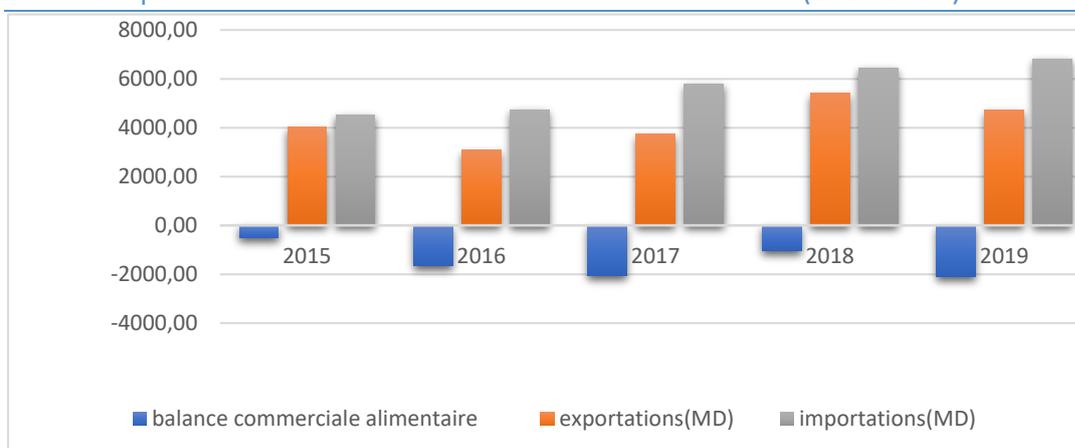
Options stratégiques

- Négocier des mécanismes d'exportation adaptés, même à titre provisoire
- Assurer la diversification des marchés
- Soutenir les chaînes d'approvisionnement et les chaînes de refroidissement

LE COMMERCE INTERNATIONAL

En 2019, la balance commerciale globale de la Tunisie a accusé un déficit de 19.4 milliards de dinar tunisien qui s'est accru depuis le début des années 2000 (Figure 3). Le commerce agricole est déficitaire de 2.1 milliards de dinar tunisien, soit 10 pour cent du déficit total. Depuis 2001, la balance commerciale agricole n'a été excédentaire qu'en 2006.

FIGURE 3 | Evolution de la balance commerciale alimentaire (2015-2019)



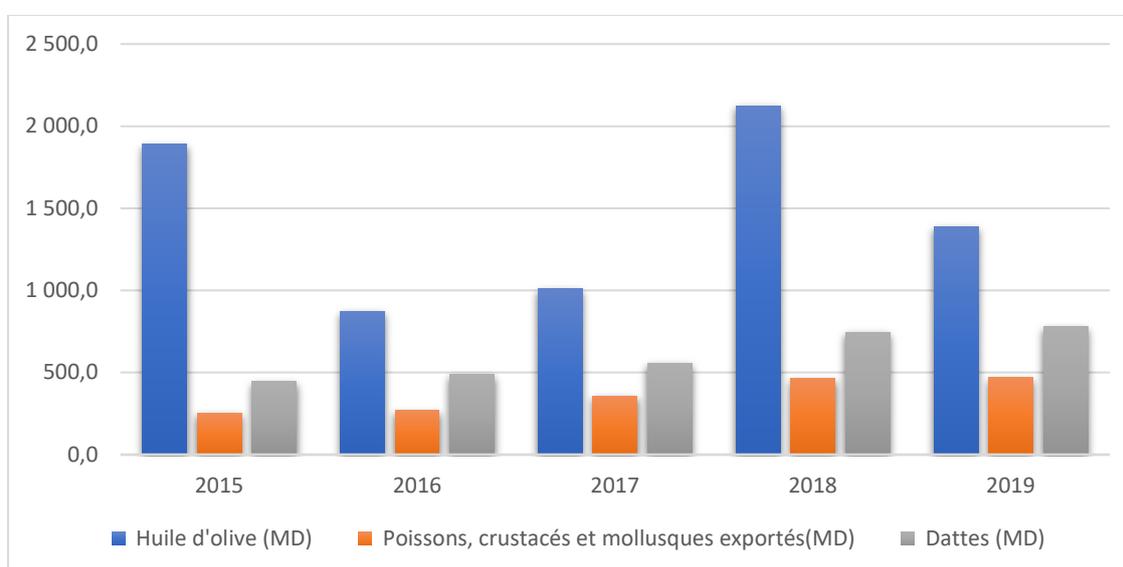
Source: INS

En effet, la dépendance aux importations des céréales et dans une moindre mesure à l'huile végétale et au sucre s'est traduite par une facture alimentaire élevée que les recettes d'exportation n'arrivent pas à couvrir.

La hausse des exportations de ces produits et autres produits agroalimentaires -pâtes, tomates, huiles et dérivés, lait et dérivés, produits biologiques- contribue à réduire le déficit de la balance commerciale globale du pays.

L'augmentation du déficit de la balance alimentaire en 2019 était principalement due à la baisse des exportations de l'huile d'olive de 43 pour cent en valeur, selon le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime et des Ressources Hydrauliques, en dépit d'une augmentation des exportations d'autres produits agricoles, tels que les dattes (15 pour cent), les agrumes (25 pour cent) et les produits de mer (35 pour cent).

FIGURE 4 | Evolution des principaux produits exportés en valeur (2015-2019)

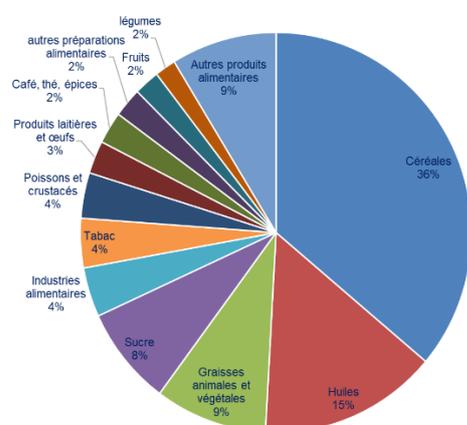


Source: INS

Les principaux produits agricoles, en valeur monétaire, importés dans le pays en 2018 sont les céréales (36 pour cent) pour une valeur de 697 millions de dollars suivi des huiles végétales (15 pour cent). Le sucre reste un important produit d'importation avec 8 pour cent (figure 5).

Les importations ont augmenté entre 2015 et 2019 en raison de l'augmentation des volumes des importations de blé dur (22 pour cent), de blé tendre (50 pour cent), d'orge (126 pour cent) et de maïs (32 pour cent). Par conséquent, les dépenses en importation pendant la même période (2015-19) ont augmenté pour le blé tendre de 51,8 pour cent, de 43,5 pour cent pour l'orge et de 22,4 pour cent pour le blé dur (ONAGRI, 2019a).

FIGURE 5 | Part des valeurs des produits alimentaires importés en 2018



Source: The Observatory of Economic Complexity 2018

D'autres produits, comme la pomme de terre ont connu une augmentation de + 116,8 pour cent, contre une baisse du prix de la viande de 10,1 pour cent et du lait et des produits laitiers de 14,1 pour cent.

Les augmentations des importations agroalimentaires suscitées rendent la Tunisie plus vulnérable à la disponibilité et à la volatilité excessive des prix des produits agricoles et alimentaires au sein les marchés internationaux.

Option stratégique

Développer un plan de résilience face à la volatilité des prix, et de consolidation des infrastructures stratégiques (stockage, équipements de froid, etc.)

Même si la FAO (FAO, 2020b) a évalué l'exposition de la Tunisie aux chocs de l'offre et de la demande comme étant «intermédiaire faible, ces incertitudes causées par cette crise du covid-19 peuvent perturber la disponibilité des produits alimentaires».

CONTEXTE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

La «sécurité alimentaire existe lorsque toutes les personnes, à tout moment, ont un accès physique et économique à une nourriture suffisante et nutritive qui répond à leurs besoins alimentaires et à leurs préférences alimentaires, pour une vie active et saine» (Sommet mondial de l'alimentation, 1996).

Le rapport de la FAO sur «l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019» explique que les crises qui causent une volatilité des prix et une perturbation des chaînes d'approvisionnement seront particulièrement ressenties dans les pays qui dépendent fortement des importations de produits de bases et/ou des exportations de produits agricoles en général.

Le rapport souligne que lorsque la dépendance des importations des produits de base augmente de 1 pour cent en un an, elle entraîne une hausse moyenne de la sous-alimentation de 3.8 pour cent.

Malgré une dépendance aux importations de certains produits de base, l'état de la sécurité alimentaire en Tunisie est très satisfaisant et ne présente pas de difficultés significatives. Cependant, des poches de pauvreté et des cas de vulnérabilité persistent. Le taux de pauvreté en Tunisie est inférieur à 5 pour cent (FAO).

Indice mondial de sécurité alimentaire de la Tunisie

Classement:

- 69^{ème} sur 113 pays
- 15^{ème} au dans la région MENA

Score de l'indice:

- 60,1 (sur 100)

Forces:

- 99.1 (score sur 100) pauvreté mondial
- 97,5 (score sur 100) coût moyen des aliments
- 97.4 (score sur 100) Sécurité alimentaire

Défis:

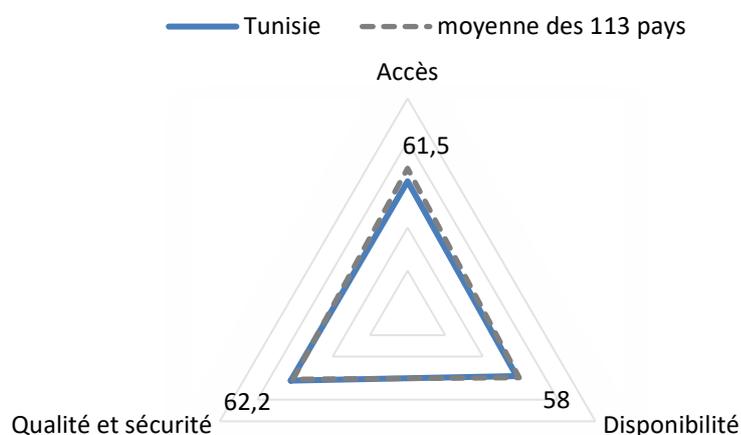
- Dépenses publiques de R&D agricole
- PIB par habitant

En mars 2020, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 5,1 pour cent. Cette hausse est expliquée par l'augmentation des prix des fruits de 13,8 pour cent, des poissons de 9,3 pour cent, des légumes de 5,7 pour cent et des viandes de 5,1 pour cent (Institut National des Statistiques). La corrélation avec le confinement ne peut être vérifiée.

L'insécurité alimentaire et la sous-nutrition sous toutes ses formes constituent principalement un défi pour les pays en développement. Le défi pour la Tunisie, pays à revenu moyen, est surtout l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour éviter les problèmes de surpoids et les maladies cardiovasculaires qui prennent de l'ampleur.

Les classements de la Tunisie (Accès, disponibilité, qualité des aliments) d'après l'indice mondial de sécurité alimentaire sont indiqués sur la figure 6 (The Economist Group, 2020).

FIGURE 6 | Les indicateurs de sécurité alimentaire en Tunisie en 2019



Source: Adapté de *Global Food Security Index 2019*

Les scores des indicateurs de la sécurité alimentaire en Tunisie sont proches des scores moyens compilés pour les 113 pays (Figure 6). La Tunisie occupe la 75^{ème} place en matière d'accès, la 63^{ème} place en matière de disponibilité et la 54^{ème} place sur 113 en matière de qualité et sécurité des aliments. A long-terme, parmi les risques préoccupants qui menacent la sécurité alimentaire, il y a les changements climatiques et la dégradation des ressources naturelles, dont l'eau. Le pays est classé 33^{ème} quant aux risques imminents de pénurie d'eau d'ici 2040 car le pays aura consommé 80 pour cent de ses ressources d'eau non renouvelables.

La disponibilité

La disponibilité en aliments a augmenté depuis les années quatre-vingt. Mais la dépendance en importation des céréales (jusqu'à 60 pour cent) et les défis associés doivent être pris en considération dans la gestion de la sécurité alimentaire en Tunisie.

L'accès

La dégradation des infrastructures et la baisse de la performance en logistique peuvent représenter un risque à l'accès à l'alimentation. L'accès économique doit être considéré pendant et après le confinement pour cause de diminution du pouvoir d'achat (inflation) et d'augmentation du chômage.

Pour ne laisser personne pour compte, les groupes vulnérables et les poches de pauvreté dans les régions concernées doivent être ciblés dans les programmes de protection sociale, en particulier, les femmes vulnérables en zones rurales, les chefs/cheffes de familles monoparentales et la main-d'œuvre agricole occasionnelle et sous-rémunérée.

L'utilisation

Le régime alimentaire tunisien est, en partie, de type méditerranéen. Cependant, les céréales prédominent dans la diète et apportent près de 50 pour cent des besoins énergétiques. En effet, la Tunisie affiche le plus haut indice d'apport calorique provenant du blé au monde.

Parmi les problèmes de santé générés par le mode nutritionnel des Tunisiens on cite le surpoids et l'obésité avec environ 46 pour cent des Tunisiens qui sont en surpoids. Les femmes étant les plus affectées par les problèmes d'obésité. En plus d'une haute prévalence de l'anémie de 29 pour cent, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux sont problématiques.

La stabilité

Les facteurs susceptibles de menacer la stabilité de la sécurité alimentaire en Tunisie sont (i) la dépendance aux importations des céréales, (ii) la croissance de la valeur des importations alimentaires, la volatilité des prix des produits de base au niveau des marchés intérieurs et au sein des marchés internationaux, (iii) la variabilité de la production interannuelle et (iv) les changements climatiques sur le moyen et le long terme.

Cette crise covid-19 a démontré la fragilité de la stabilité des trois dimensions de la sécurité alimentaire à savoir la disponibilité, l'accès et l'utilisation alimentaire en Tunisie. En effet, des limitations dans l'accès physique aux aliments dans les régions du Sud, la disponibilité de certains produits (sucre, farine, etc.) et l'accessibilité économique (lié à l'augmentation des prix) sont observées durant la crise.

Options stratégiques

- Suivi de l'adoption de projets de lois pour un socle de protection sociale
- Créer des comités de suivi des mécanismes de soutien des personnes les plus vulnérables (femmes, personnes en situation d'handicap, etc.)

NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE

Les crises économiques ont pour corollaire des pertes d'emplois, en particulier les emplois informels, indépendants dont ceux des petits exploitants agricoles. L'incidence d'une réduction de l'activité économique a pour conséquence des crises alimentaires. Dès lors, contenir la dégradation de l'emploi et la perte de revenus liés à la crise et prendre des mesures pour protéger les plus vulnérables et les plus pauvres et maintenir l'activité agricole et les filières agro-alimentaires devient une priorité.

Formuler des politiques sociales inclusives en amont et diffuser les connaissances est un travail nécessaire afin d'optimiser la couverture de la protection sociale avec ses différentes composantes à savoir un volet contributif de l'assurance sociale (assurance maladie et pensions de retraite), un volet non contributif de l'assistance sociale (transferts sociaux en espèces, en nature, bons et coupons, subvention de prix, dispenses de frais, etc.), les services sociaux (biens publics), ainsi que le règlement et la législation (salaire minimum, non-discrimination, protection contre les dépassements).

En Tunisie, de nombreux efforts ont été consentis pour éliminer la pauvreté. **Un des objectifs stratégiques de la FAO durant la crise covid-19 est de contribuer à ne pas laisser les progrès déjà accomplis s'inverser.**

L'INNOVATION COMME SOLUTIONS

Les crises poussent à l'inspiration et à la créativité. L'application des technologies numériques dans les systèmes alimentaires est devenue une énorme industrie dans les pays développés où l'agriculture moderne est désormais profondément dépendante des outils et services numériques.

L'agriculture digitale est l'application d'outils technologiques, de processus et de systèmes digitaux modernes pour la gestion et le fonctionnement des exploitations agricoles et des chaînes de valeur alimentaires.

Elle se développe sous différentes formes:

- La connexion à travers des appareils numériques utilisant les Technologies de l'Information et des Communications (TIC). Cela comprend les plates-formes numériques, telles que le commerce électronique, les services d'extension numériques, les systèmes d'informations météorologiques et ceux liés aux marchés, etc.;
- La robotique agricole et l'automatisation, qui comprend l'usage des drones, l'agriculture de précision et l'équipement agricole autonome;
- L'optimisation de la chaîne de valeur alimentaire grâce à des applications spécialisées telles que la gestion de flotte, la blockchain pour les transactions sécurisées et l'identification par radiofréquence (RFID) et les codes de réponse rapide (QR) pour retracer les produits des consommateurs jusqu'à la ferme.

Parmi les interventions immédiates, il convient de profiter de l'expérience et de l'expertise tunisienne en informatique pour le développement de plateformes de commerce électronique afin de les mettre à profit des petits exploitants et en vue de réguler l'offre et la demande en main d'œuvre, ainsi que les services et la circulation des marchandises. Il serait opportun d'accélérer le passage des services de vulgarisation vers le virtuel de manière progressive.

REFERENCES

- BIT.** 2020. *Impact de COVID-19 sur les statistiques du marché du travail*. In: ILOSTAT [en ligne]. [Cité 2 mai 2020]. <https://ilostat.ilo.org/fr/topics/covid-19/covid-19-impact-on-labour-market-statistics/>
- DGEDA.** 2020a. *AgriDATA* [en ligne]. [Cité 15 avril 2020]. <http://agridata.tn/organization/dgeda>
- DGEDA.** 2020b. *Superficie totale des cultures maraîchères irriguées en ha 2017-2018 - AgriDATA* [en ligne]. [Cité 4 mai 2020]. <http://agridata.tn/dataset/superficie-totale-des-cultures-maraicheres-irriguees-en-ha-2017-2018/resource/4d29eb00-7ab1-4430-8e06-d456340592d0>
- DGPA.** 2020. *AgriDATA* [en ligne]. [Cité 30 avril 2020]. <http://agridata.tn/organization/direction-generale-de-la-production-agricole>
- FAO.** 2020a. *COVID-19 and the risk to food supply chains: how to respond?* Rome, FAO. (Disponible sur <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca8388en>).
- FAO.** 2020b. *COVID-19: Channels of transmission to food and agriculture*. [Cité 24 avril 2020]. <http://www.fao.org/policy-support/resources/resources-details/en/c/1269557/>
- FAO, FIDA, OMS, PAM & UNICEF.** 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019: Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. Rome, Food & Agriculture Org. 253 p.
- GIPAC.** 2020. *AgriDATA* [en ligne]. [Cité 2 mai 2020]. <http://agridata.tn/organization/gipac>
- MARHP.** 2019. *Atelier de travail sur la promotion des exportations de l'huile d'olive tunisienne* [en ligne]. [Cité 3 mai 2020]. <http://www.agriculture.tn/?p=13032>
- MARHP.** 2020. *البحارة سلامة لضمان الاستثنائية الظرفية ت الاجراءات حول بلاغ* [en ligne]. [Cité 4 mai 2020]. <http://www.agriculture.tn/?p=16380>
- OEP.** 2020. *AgriDATA* [en ligne]. [Cité 30 avril 2020]. <http://agridata.tn/organization/oep>
- ONAGRI.** 2019a. *Prix à la production des principaux produits agricoles* <http://www.onagri.nat.tn/uploads/veille/Depliant2019.pdf>
- ONAGRI.** 2019b. *Tableau de bord des céréales en tunisie*. [Cité 28 avril 2020]. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/filieres/cereales%20/tb-CORRIge-cereales.pdf>
- ONAGRI.** 2020. *Le marché de l'huile d'olive au niveau national et mondial et mécanismes de régulation*. [Cité 15 avril 2020]. <http://www.onagri.nat.tn/uploads/veille/marche-de-lhuile-olive.pdf>
- ONH.** 2020. *Bulletin de veille et d'information* [en ligne]. [Cité 30 avril 2020]. <http://www.bulletin.onh.com.tn/avancement-exportations.php>
- Searchinger, T., Waite, R., Hanson, C., Ranganathan, J., Dumas, P. & Matthews, E.** 2018. *Creating a Sustainable Food Future*. (disponible sur <https://www.wri.org/publication/creating-sustainable-food-future>).
- The Economist Group.** 2020. *Global Food Security Index (GFSI)* [en ligne]. [Cité 2 mai 2020]. <http://foodsecurityindex.eiu.com/>
- The Observatory of Economic Complexity.** 2018. *Tunisia (TUN) Exports, Imports, and Trade Partners* [en ligne]. [Cité 4 juin 2020]. <https://oec.world/en/profile/country/tun>

REMERCIEMENTS

La FAO a élaboré cette note d'orientation avec la contribution de Mohamed Amrani, Fatma Bouallegui, Mouhanned Jemli, Zaineb Ganouchi, Afef BenAbda, Fathi Hadhri et David Dion.

